

# FETE DE LA ST MICHEL

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

FETE FORAINE  
JEUX GONFLABLES  
ANIMATIONS NATURE  
CONCOURS DE BOULES  
BAL ORCHESTRE  
J.P MUSIQUE  
PETITE RESTAURATION

Dimanche 25 septembre

FOULEE DE L'ESPOIR  
AU PROFIT DE LA MUCOVICIDOSE

PRÉFET DE LA DROME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE LA GARDE ADHEMAR

Par arrêté préfectoral n°2011230-0002 du 18 août 2011, l'ouverture d'enquêtes publiques conjointes relatives à la mise en conformité des périmètres de protection du puits des Escombes est prescrite sur la commune de La Garde Adhémar. Ce projet est soumis à :

- une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique,
- une enquête publique parcellaire.

Ce dossier est présenté par le Département de la Drôme pour le compte de la commune de La Garde Adhémar.

Le public pourra consulter le dossier de cette enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête du 19 septembre 2011 au 7 octobre 2011 inclus en mairie de La Garde Adhémar, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public. Les observations pourront être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, en mairie de La Garde Adhémar.

Monsieur Dominique JOUVE est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra les observations du public en mairie de La Garde Adhémar :

- Le lundi 19 septembre 2011 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 28 septembre 2011 de 9h00 à 12h
- Le vendredi 7 octobre 2011 de 9h00 à 12h

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public en préfecture de la Drôme - Bureau des enquêtes publiques ainsi qu'en mairie de La Garde Adhémar.

Par dérogation,  
L'Attaché Principal  
Chef de Bureau,

G. CHEVALIER

Concert de la Chorale du Delta dirigée par Coline SERREAU



**RIDERS Lagardiens** LA GARDE ADHEMAR 26-DROME

**LA NUITÉE LAGARDIENNE**  
23 SEPTEMBRE 2011

Départ gratuit 07h à 21h  
Inscriptions sur place à partir de 18h00  
Ravitaillement commun  
Grillades à l'arrivée

Parcours UTT :  
10 et 20 km  
1€ / 5€ TTC  
gratuits pour les -14 ans TTC  
et les -19 ans TTC

Marche : 10 km  
15€

Casque et éclairage  
obligatoires

contacts  
Borne : 06 86 01 70 56  
John : 06 36 17 18 78  
Claude : 06 86 00 74 01  
Fabrice : 06 81 99 89 89

venez nombreux !

<http://lesriders.over-blog.com/>

**COURIR plus haut**  
à La Garde Adhémar

NOUVEAU PARCOURS  
80% Chemin  
20% Bitume

1€ reverse aux  
Les Papi Jans de Charcot

Dimanche - Départ «Place du Village»  
**11 Septembre 2011**

Départ 9H00  
podomanie pedestre  
du 13kms  
nature libre

Départ 9H00  
du 5,4kms

Départ 10H00  
du 13kms

Renseignements : 06 83 45 76 70 • <http://lafouleelagardienne.over-blog.com>  
Stationnement Parking des Montjars

Neter  
Sofitec  
REYES  
SIGEDI  
SOGEDDEC



## Le Petit Lagardien

SEPT. 2011

Dans cette  
édition :

Page 1 :

EAU  
POTABLE

LE MOT DU  
MAIRE

Page 2 :

INFORMA-  
TIONS

ASSOCIATI-  
VES

Page 3 :

INFORMA-  
TIONS

ASSOCIATI-  
VES

Page 4 :

INFORMA-  
TIONS

ASSOCIATI-  
VES

ENQUETE  
PUBLIQUE

Chères Lagardiennes, chers Lagardiens.

Quelle soit de pluie ou potable, brute, usée, douce ou salée, certains en manque, d'autres en ont de trop, dans tout les cas, elle reste précieuse...

Pour son alimentation en eau potable, la commune de La Garde Adhémar fonctionne en régie directe et exploite, dans la plaine, une seule ressource: le captage des Escombes. Nos employés communaux réalisent les principales actions de conduite et maintenance du système de production et de distribution. Cela représente une superficie de 28 km<sup>2</sup>. La ressource en eau provient d'un puits d'une profondeur de 20 m (nappe libre dans la plaine alluviale du Rhône) et d'une station de reprise qui renvoie le tout vers le réservoir des Buissières d'une capacité totale de stockage d'une seule cuve de 532 m<sup>3</sup>, sans subir de traitement.

La qualité de notre eau potable étant une des priorités de cette municipalité nous souhaitons prévenir au maximum tout incident susceptible de venir polluer notre ressource. Pour ce faire nous avons demandé que soient mis en place des périmètres de protection de notre captage des Escombes. Les périmètres de protection correspondent à un zonage établi autour des points de captage d'eau potable. Ils constituent le moyen privilégié pour prévenir et diminuer toute cause de pollution locale, ponctuelle et accidentelle qui peut altérer la qualité des eaux prélevées. Ce dispositif est codifié à l'article L 1321 du code de la Santé publique. Cette protection comporte trois niveaux concentriques établis à partir d'études hydrogéologiques que nous avons réalisées.

**Le périmètre de protection immédiat** correspond au site de captage. Déjà existant, il est acquis en pleine propriété par la Commune. Clôturé pour éviter toute intrusion, son rôle est d'empêcher la détérioration des installations et le déversement éventuel de substances polluantes à proximité du lieu de prélèvement. Hormis les opérations d'entretien, aucune activité n'est permise.

**Dans le périmètre de protection rapproché**, de surfaces généralement plus vastes, toutes les activités susceptibles de provoquer une pollution sont interdites ou soumises à des prescriptions particulières.

Enfin, la mise en place d'un **périmètre de protection éloigné** est nécessaire lorsque certaines activités présentant des risques sanitaires doivent être encadrées pour réduire leur impact.

A la demande de la collectivité et après enquête d'utilité publique, un arrêté préfectoral fixe les différents périmètres et édicte les servitudes s'y rapportant. Ces dernières sont effectives dès leur inscription au service de la conservation des hypothèques. Nous en sommes au stade de l'enquête publique, ou chacun peut intervenir. Vous trouverez au dos de ce Petit Lagardien l'avis de la Préfecture.

Les moissons sont terminées, le blé est au sec, il est temps maintenant de souhaiter à nos chères têtes blondes une excellente rentrée des classes et à toutes et tous une reprise en douceur.

Je vous adresse mes plus sincères encouragements. Christian Andruejol: MAIRE.

## CLUB UNESCO --- JOURNÉES DU PATRIMOINE 2011

**3 sites et édifices classés Monuments historiques** : église romane Saint-Michel et chapelle des Pénitents dans le bourg ancien, site et chapelle romane Notre-Dame du Val des Nymphes. Pour ces trois lieux, **samedi 17 et dimanche 18 septembre de 14 h à 18 h** présence d'animateurs et d'historiens qui assureront une présentation et des commentaires. **2 visites guidées (gratuites) du village samedi 17 et dimanche 18 septembre à 15h**, rendez-vous place de l'église, sur le thème "Défenses et fortifications lagardiennes".

Renseignements : **Bernard Hernandez, Club UNESCO de La Garde-Adhémar, tel. 04 75 04 41 58**. Nous sommes toute l'année à disposition des Lagardiens pour mieux connaître le passé et le patrimoine de notre village !

### **SORTIE ANNUELLE du Club UNESCO ---- Dimanche 9 octobre 2011**

Dans nos sorties à la journée, nous essayons de faire découvrir des lieux et des sites peu connus de notre patrimoine régional. Cette année, nous irons sur la Voie domitienne du Languedoc méconnu.

Le matin : **visite à Castries** du parc du château et de l'acqueduc XVIIe siècle.

L'après-midi : visite du **site antique d'Ambrussum** qui vient d'être ouvert au public.

**Les Lagardiens et leurs amis qui souhaitent participer à cette journée s'inscrivent auprès de Michel Collin (tel. 04 75 04 42 63). Prix de la journée : 45 € (car, repas, visites).**

### **CONFERENCE --- Vendredi 7 octobre à 20h30 --- Chapelle des Pénitents de La Garde-Ahémar**

"L'Italie et l'architecture de la Renaissance dans le sillon Rhodanien" par Y. Esquieu, professeur d'Histoire de l'Art à l'Université d'Aix. Conférence proposée par le Club UNESCO et le C.I.C.P.-Patrimoine Viva- rois. Renseignements 04 75 04 41 58.

## L'AMICALE LAIQUE --- LES ACTIVITES VONT REPRENDRE

### **Tout d'abord un rappel --- Concert de la Chorale du Delta dirigée par Coline SERREAU**

Le dimanche 17 juillet, la Chorale Mistral Chantant a accueilli, avec le concours de la municipalité, la Chorale du Delta du nom de son adresse parisienne. Au début du concert, les deux chorales réunies sous la direction d'Aurélié Rufino la dynamique chef de chœur de Mistral Chantant, interpréterent le Cantique de Jean Racine mis en musique par Gabriel Fauré. Ensuite, pendant près d'une heure et demie, au travers d'un répertoire varié (classique, gospels, fantaisie écologique sur un air de Mozart à propos des 4X4) Coline Serreau et ses choristes aux voix magnifiques ont offert un pur plaisir à la foule qui emplissait l'église. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'année prochaine, ce qu'a souhaité au nom de la Mairie de La Garde Adhémar, Christian Chabert premier adjoint de la commune, enchanté par la prestation.

### **Le calendrier 2011-2012**

**Mardi 6 septembre à 18 heures salle Henri Girard**, reprise de la **Posturale** : des exercices visant à renforcer équilibre, souplesse, musculature dorsale, capacité pulmonaire, prise de conscience du corps.

**Mercredi 21 septembre à 20 heures reprise des répétitions de Mistral Chantant, salle Henri Girard.** Vous aimez chanter! Rejoignez la chorale! Pas de connaissances musicales particulières requises.

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre à 20 heures 30, salle Henri Girard.**

**Théâtre : « Les femmes savantes de Molière » par la compagnie d'ici et d'Ailleurs.**

**En décembre** : Concert par Mistral Chantant. Participation éventuelle au Marché de Noël à l'église.

**Au printemps** : Concert à Pierrelatte pour les Papillons Blancs avec trois chorales amies.

**En juin** : Concert annuel de la chorale.

La Présidente Maryse FABRE



## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Une collecte de sang aura lieu dans notre commune

le **MARDI 6 SEPTEMBRE 2011 --- Salle polyvalente du Petit Rieu --- De 16h30 à 19h00**

**Nous comptons beaucoup sur votre présence**, toujours très fidèle, mais aussi sur la venue de nouveaux jeunes donneurs. Notre objectif est de **réaliser un minimum de 40 dons** si nous voulons conserver notre unique collecte à la Garde.

L'Etablissement Français du Sang (EFS) a besoin chaque jour de 9500 dons pour sauver des vies en France. Les besoins sont chaque année en hausse du fait d'une évolution dans les techniques de soins pour des maladies nouvelles et rares, car de nombreux dérivés du sang existent pour traiter ces maladies. Si le sang venait à manquer, la France ferait appel aux pays de l'Europe qui ne pratiquent pas tous le don bénévole, ce qui engendrerait une dérive quant à la sincérité du donneur sur son état de santé. L'EFS Rhône-Alpes refusera aussi longtemps que possible cette pratique du don rémunéré pour le principe de précaution. 500 000 patients sont transfusés chaque année et 500 000 autres bénéficient des médicaments dérivés du sang pour leur traitement.

**C'est grâce à vous, donneurs, à vos dons de sang, plasma, plaquettes, et à votre engagement dans cette grande cause qu'est le don du sang, qu'1 million de malades sont soignés chaque année.**

Par avance, nous vous remercions pour votre générosité envers les malades. La présidente Annie Girodengo

## ASSOCIATION SOL'UNE - COURS DE YOGA

Depuis septembre 2007, l'association SOL'UNE vous propose de venir découvrir dans votre commune un art de vivre plusieurs fois millénaire, **le yoga**.

La vie moderne est extrêmement fatigante : bruit, agitation, hâte, compétition, horaires irréguliers, travail contraignant, anxiété, soucis, mauvaise nutrition, manque d'exercices mettent à rude épreuve notre corps et notre moral.

Le yoga peut vous permettre de palier à ces maux en vous accordant **un temps à vous, un temps pour vous**, par des exercices en douceur sur le corps, la respiration, la concentration et la relaxation.

La pratique évolue au fil des saisons et **s'adapte à chaque personne selon sa condition physique**.

**Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Vous pouvez venir nous rejoindre tous les lundis à 18 h 30 dès le 12 septembre 2011.** (inscription possible tout au long de l'année - 1<sup>ère</sup> séance de découverte offerte).

**Stages** : L'association propose des **stages à thème** ; pour la saison 2011/2012 « Parole du Corps », les 5 novembre - 4 février - 31 mars et 2 juin.

Visitez le site internet : [www.yoga-solune.fr](http://www.yoga-solune.fr) pour plus de détails.

Pour toute inscription, merci de bien vouloir contacter auparavant **Marie-Claire VERPIOT**

(Professeure diplômée de l'école française de yoga de Provence, Affiliée à la fédération nationale des enseignants de yoga)  
**04.75.04.27.19 ou 06.30.58.98.73 ou mail [mc.solune@laposte.net](mailto:mc.solune@laposte.net)**

